



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM

Association culturelle régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social et adresse postale : Résidence Saint-Eloi II, 173 rue de Charenton – 75012 Paris

FORMULAIRE D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION

M., Mme, Melle (rayer les mentions inutiles).....
Prénom.....
Adresse.....
Code postal, Ville, Pays.....
E-Mail.....
Comment avez-vous connu notre Association ?.....

souhaite être (cocher la case correspondante) :

- Membre Titulaire = 50 Euros
 Couple = 75 Euros
 Membre Étudiant (moins de 27 ans, sur présentation d'un justificatif) = 25 Euros
 Membre Bienfaiteur = à partir de 120 Euros
 Membre Donateur = à partir de 350 Euros
 Membre Associé = 30 Euros

Merci de joindre à cet envoi le montant de votre cotisation, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM.

Les coordonnées que vous nous communiquez ne seront jamais rendues publiques et seront utilisées exclusivement par l'ASR dans le but de vous informer de nos travaux et activités.

Tous les règlements sont à adresser au siège social de l'ASR. Veuillez vous assurer que votre versement, exclusivement par chèque, nous parvienne en Euros et net de tous frais.

Vous recevrez en retour un timbre justificatif correspondant à votre versement pour l'année indiquée, ainsi qu'un reçu fiscal à joindre à votre déclaration de revenus de l'année d'émission du chèque. Il vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60 % de votre versement, dans la limite de 10 % du revenu net imposable.

Les Membres Institutionnels (bibliothèques, instituts, universités, etc.) peuvent obtenir les *Memnonia* par cotisation-souscription. Pour ces institutions, une participation aux frais de port de 8 Euros sera réclamée (la somme est à joindre au montant de la souscription).